

PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture
Cabinet du Préfet

Saint-Brieuc, le 26 FEV. 2018

AMF 22 - Reçu

Le Préfet des Côtes d'Armor

Le :

à

4880

Répondu le :

Mesdames, Messieurs
(liste des destinataires in fine)

OBJET : Mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien.

A la suite des annonces de monsieur le Ministre de l'intérieur, le 8 février dernier, concernant la mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien (PSQ), je tenais à vous informer que chaque responsable local de police et de gendarmerie dans le département des Côtes d'Armor vient de se voir attribuer comme mission de la part de sa hiérarchie d'élaborer au plus près du terrain et en lien étroit avec les élus concernés une nouvelle stratégie locale de sécurité.

Ces stratégies locales qui me seront présentées d'ici la fin mois d'avril se donnent comme objectifs de :

- renforcer la présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique sur le principe, à titre d'exemple, des patrouilles mixtes avec les agents de police municipale destinées à répondre à des problèmes ciblés d'incivilité ou de regroupements hostiles dans certains quartiers ou centres commerciaux ;
- densifier les partenariats locaux par le biais notamment des conventions de coordination avec les services de police municipale et des plans de prévention et de sécurisation (label sécuri-site), des réunions restreintes dites « habitat social » permettant d'identifier les problématiques sur les quartiers sensibles, de présence consolidée dans les gares et trains afin d'améliorer la sécurité des mobilités ou bien encore d'utilisation des réseaux de contact de la gendarmerie notamment (retraités, réservistes citoyens et opérationnels) pour porter des projets de prévention.
- développer davantage le contact avec la population à l'image des dispositifs de participation citoyenne et de la participation des gendarmes ou des policiers à certaines réunions des conseils citoyens.
- améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des victimes en commissariat et en brigade de gendarmerie en s'inspirant de la réussite des postes d'intervenants sociaux dont nous disposons sur Saint-Brieuc et Dinan, en réfléchissant à la bonne adaptation des horaires d'accueil du public ou bien encore à l'expérimentation de poste de contact avancé.

Par-delà la diversité des formes de délinquance auxquelles vous êtes aujourd'hui confrontés, je sais pouvoir compter sur l'accueil que vous et vos services réserveront à ces représentants de la police et de la gendarmerie nationales pour susciter des initiatives partout sur le territoire des Côtes-d'Armor.

Yves LE BRETON

Liste des destinataires :

Messieurs les Députés des Côtes-d'Armor
Madame et Messieurs les Sénateurs des Côtes-d'Armor
Monsieur le Président du Conseil départemental
Madame la Présidente de l'Association des maires et présidents d'EPCI des Côtes d'Armor
Madame la Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération, maire de Saint-Brieuc
Monsieur le Président de Lamballe Terre et Mer, maire de Lamballe
Monsieur le Président de Dinan Agglomération, maire de Saint-Potan
Monsieur le Président de Lannion Trégor communauté, maire de Trédrez-Locquémeau
Monsieur le Président de Guingamp Paimpol Armor Argoat, maire de Plouëc du Trieux
Monsieur le Président de Leff Armor Communauté, maire de Pléguen
Monsieur le Président de Loudéac communauté Centre Bretagne, maire de Saint-Barnabé
Monsieur le Président de la communauté de communes Kreiz-Breizh, maire de Saint-Connan
Monsieur le maire de Dinan
Monsieur le maire de Lannion
Monsieur le maire de Guingamp
Monsieur le maire de Loudéac
Monsieur le maire de Paimpol
Monsieur le maire de Plédran
Monsieur le maire de Planguenoual
Monsieur le maire de Coëtmieux
Madame le maire de Plévenon
Madame le maire de Ploubazlanec
Monsieur le maire de Bréhat
Monsieur le maire de Perros Guirec